

prairie. Ce système, si l'on ne s'en écarte pas, détruit complètement les racines profondes des herbes et des arbustes; la terre ainsi travaillée est, pour la semence un réceptacle idéal, profond, propre et saturé d'humidité. Un autre système consiste en un labourage profond en juin, suivi de deux façons avec la herse à disques puis avec la herse ordinaire; le succès de ce système dépend largement du soin apporté aux opérations qu'il comporte. Toutes les mottes de gazon doivent être coupées, retournées et mises à plat avant le passage de la herse à disques; cette dernière opération doit être faite avec tout autant de soin que le labourage. En ce qui concerne la jachère cultivée, les expériences ont permis de poser les principes suivants:

(a) Une bonne jachère d'été est la base essentielle de toute culture; chaque année l'on doit préparer de la sorte au moins un tiers et dans les contrées les plus sèches, une moitié de sa terre.

(b) La jachère d'été doit se faire en saison opportune et avec soin.

(c) En Saskatchewan, les terres que l'on prépare ainsi doivent avoir été labourées superficiellement ou effritées l'automne précédent.

(d) Les terres ainsi cultivées, doivent être labourées avant le 20 juin, à la profondeur nécessaire, laquelle dépend de la nature du sol et de la température.

(e) Après le labour, la surface doit être travaillée avec des instruments aratoires convénables, de préférence la herse à traîne, de nature à empêcher la croissance des mauvaises herbes, et recouverte d'une litière quelconque, de manière à conserver son humidité, en empêchant son évaporation.

Pour la seconde récolte, après un bon defouage ou la jachère d'été, lorsque le sol est exempt d'herbes à longues racines, de buissons d'églantiers, etc., la méthode la plus pratique est la suivante: (a) si le chaume est long, brûler le chaume, effriter et semer; (b) si le chaume est court, ensemer sans brûler ni effriter.

Dans les grandes plaines du sud de la rivière Saskatchewan, il est imprudent de demander à la terre une troisième récolte sans l'avoir, au préalable, mise en jachère d'été, selon les principes ci-dessus. A l'ouest de la voie ferrée du Soo et au sud de la voie principale du Canadien Pacifique, où soufflent des vents chauds et desséchants, il serait préférable de mettre en jachère d'été, chaque année, la moitié de sa terre. D'autres travaux, non moins importants, consistent à améliorer les variétés cultivées, au moyen de la sélection et de l'hybridation; les expériences en cours permettront au collège de fournir un approvisionnement continu de bonne semence de blé, d'avoine, d'orge, de lin, de pommes de terre, de luzerne, de trèfle d'odeur, etc.,. Les graminées fourragères ont spécialement retenu l'attention; un certain nombre de variétés de luzerne de la famille Grimm promettent de s'adapter au climat de la prairie; le trèfle d'odeur (ou mélilot blanc) a démontré son utilité comme culture alternative; il est résistant, donne un bon rendement et ses racines s'étendent profondément; étant biennal, il doit entrer dans une rotation de courte durée. Une plante de cette nature est nécessaire, non seulement pour sa production fourragère, mais aussi pour rendre de l'azote aux terres depuis longtemps cultivées, dont les couches supérieures en sont dépourvues; un trèfle d'odeur provenant de la Sibérie semble remplir toutes les conditions souhaitées. Toutefois, il reste encore à démontrer qu'il puisse être semé avec le blé et survivre aux vicissitudes de l'hiver suivant. Des expériences entreprises